

Bordeaux Agglo

BLANQUEFORT

# Quel avenir pour le site de l'ex-usine Ford ?

Olivier Delhoumeau, o.delhoumeau@sudouest.fr

---



*Un grand panneau installé le long du site de l'ancienne usine Ford évoque les travaux de dépollution en cours. O. D.*

**Le public a jusqu'au 26 avril pour donner son avis sur la question, dans le cadre d'une concertation. Une réunion publique a également lieu le 9 avril**

Comment va évoluer la zone de l'ancienne usine Ford de Blanquefort ? Depuis sa fermeture retentissante en octobre 2019 ayant conduit à la suppression de 849 emplois, le site se cherche toujours un avenir sous l'angle de la revitalisation économique.

Pour l'heure, l'effacement physique de l'ex-fleuron de l'industrie automobile en Gironde est toujours à l'œuvre. Après le démantèlement du bâti, les travaux de dépollution ont pris le relais. L'assainissement de cette surface d'environ 50 hectares va continuer jusqu'à fin 2024. En parallèle, une concertation réglementaire vient de s'ouvrir. Elle se déroulera jusqu'au 26 avril. Sa finalité : informer le public sur les orientations d'aménagement prévues par Axtom, l'opérateur retenu au terme d'une consultation lancée par Ford Aquitaine Industries (FAI).

## **2 500 emplois visés**

Les documents relatifs à cette concertation sont disponibles en mairie de Blanquefort, à Bordeaux Métropole (au pôle territorial ouest ou à l'accueil de l'immeuble Laure-Gatet à Bordeaux) et sur le site Internet de Bordeaux Métropole (1). Des registres permettent de recueillir les contributions des habitants. À l'issue de cette concertation, un bilan sera fait.

Les ambitions affichées portent sur le développement d'environ 250 000 mètres carrés de surface de plancher, la création de 2 500 emplois, l'aménagement de voies de circulation sécurisées et l'amélioration du maillage des modes doux. Toutefois, la superficie ne sera pas entièrement imperméabilisée car Axtom se donne aussi comme objectif de « renaturer » 20 hectares d'espaces verts à l'intérieur de ce périmètre.

Compte tenu de l'enjeu, Bordeaux Métropole, la Région et la Ville de Blanquefort suivent de près l'évolution du dossier. Les trois collectivités s'accordent sur une exigence de régénération industrielle. « On a perdu Ford, il nous faut de l'industrie », confirme Véronique Ferreira, maire de Blanquefort. La phase de commercialisation permettra de prendre le pouls des clients potentiellement intéressés.

**« On a perdu Ford, il nous faut de l'industrie »**

## Permis d'aménager

Dans le dossier, une carte représente schématiquement la localisation géographique des futures activités envisagées : un parc d'activités bordant la rue Antoine-de-Saint-Exupéry, une grande zone industrielle au nord, le long de la rue Jean-Duvert, puis un lot plus modeste de PME-PMI, un pôle de services et un espace vert sur le versant sud, côté rue du Port du Roy. Sont situés à proximité l'entreprise MMT-Bordeaux (ex-Magna), le terrain des Circuits où s'implante Hydrogène de France et la gare de Blanquefort. Que dit le planning prévisionnel ? À ce stade, la dépollution se poursuivra jusqu'à la fin de l'année. Idem pour les études techniques et environnementales, notamment le diagnostic faune-flore sur quatre saisons. Le dépôt du permis d'aménager est également envisagé en 2024.

La réalisation de l'enquête publique doit intervenir en 2025. Les travaux de viabilisation et de construction sont projetés pour 2026, les premières livraisons étant attendues en 2027. Cette phase de concertation sera marquée par une réunion publique le 9 avril à 19 heures dans la salle du conseil municipal de Blanquefort.

**(1) [participation.bordeaux-metropole.fr](https://participation.bordeaux-metropole.fr)**

Publié le 26/03/2024 – Sud-Ouest – Olivier Delhoumeau